

# Annnonce aux Médias

## Direction de la Communication

Réf: MA036f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

Strasbourg, 08.04.2009

## Colloque Ethique et Sports en Europe

**Date:** 15-17 avril 2009

**Lieu :** Bâtiment L, Université de Rennes 2, Rennes (France)

**Organisé par:** l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe (APES) et l'Université de Rennes 2.

**Description :** Réunion d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, de fédérations sportives, de chercheurs, athlètes et autres pour élaborer des recommandations sur la corruption dans le sport et la prévention du trafic de jeunes athlètes. Il est aussi prévu de mettre à jour le Code d'éthique sportive du Conseil de l'Europe de 2001 afin de mieux répondre aux enjeux éthiques posés par des phénomènes aussi variés que le trucage de matches, les paris sportifs en ligne, ou encore le dopage par manipulation génétique. Quatre thèmes seront abordés durant le Colloque *Ethique et Sport en Europe* :

1. Les fondements historiques et philosophiques de l'éthique sportive
2. Les nouveaux défis à l'éthique sportive
3. Ethique et gouvernance dans le sport
4. la recherche en sport et son apport à l'étude/à la transformation de l'éthique sportive.

L'APES vise à promouvoir le sport et à mettre l'accent sur ses valeurs positives grâce à l'élaboration de politiques et de normes, au suivi, au développement des compétences et à l'échange de bonnes pratiques. Il se fonde, pour établir ses propres stratégies, sur les instruments normatifs du Conseil de l'Europe déjà en vigueur comme la Charte européenne du sport, le Code d'éthique sportive, la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs, et la Convention contre le dopage.

**Trente et un pays sont actuellement membres de l'APES :** Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, «l' ex-République yougoslave de Macédoine », Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède et Suisse). L'Organisation européenne non-gouvernementale des sports (ENGSO) et l'UEFA sont des participants non gouvernementaux à l'APES.

[Lien vers le programme](#) et [Site APES](#)

### Informations pratiques :

Le Colloque se déroulera en deux langues (français et anglais) avec interprétation simultanée. Une conférence de presse est prévue à 9 h15 le 15 avril.

### Contacts :

**Conseil de l'Europe - DG IV Sport / Accord partiel élargi sur le sport (APES)**

Danielle Schmitt, [danielle.schmitt@coe.int](mailto:danielle.schmitt@coe.int) (tél : +33 6 64 46 89 37)

**Division de la Presse :** Panos Kakaviatos (tél : +33 3 90 21 50 27, [panos.kakaviatos@coe.int](mailto:panos.kakaviatos@coe.int))

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)